

Ile du Prince-Edouard.—Un ministère de la Reconstruction a été créé en 1944 pour favoriser et coordonner les projets de mise en valeur des ressources provinciales et d'emploi après la guerre. Un relevé agricole de la province, commencé cette année-là, s'est terminé en 1945.

Un Comité consultatif provincial de la reconstruction a été nommé pour aider le gouvernement à formuler des mesures en vue de l'avancement économique de la province et d'organiser, avant la fin des hostilités, des projets d'entreprises qui produiront de l'emploi et des situations. Neuf comités techniques ont été nommés et travaillent sous la direction du Comité consultatif; ils font des études spéciales sur les problèmes de l'enseignement, du tourisme et des transports, l'électrification rurale, le logement, le revenu et la finance, les pêcheries, l'agriculture, la santé publique, le bien-être social et les forêts. Le comité a fait rapport au gouvernement en juillet 1945.

L'Assemblée législative de 1945 a promulgué des lois relatives à l'urbanisme, à la fourniture d'énergie et à l'achat par la province de biens de guerre de surplus du gouvernement fédéral. Plusieurs modifications à ces lois ont été apportées en 1946.

Une Commission provinciale d'organisation a été établie en octobre 1946. Un relevé de la région attenante à la cité de Charlottetown, comprenant un levé topographique, un relevé sanitaire et un relevé des conditions économiques, a été autorisé. Ce travail devait s'achever de bonne heure en mars 1947.

Des commissions d'urbanisme ont été établies dans les municipalités de Charlottetown, de Summerside et de Kensington (I.P.-E.). Un rapport, *Taxation in Prince Edward Island*, par M. J. E. Lattimer, a été terminé de bonne heure en 1946.

Nouvelle-Ecosse.—La reconstruction en Nouvelle-Ecosse en 1946 a généralement suivi les grandes lignes déjà tracées. En matière d'agriculture, la loi sur l'aide à l'entreposage frigorifique a donné lieu à la construction d'un grand entrepôt de pommes; plusieurs autres sont en voie d'organisation. Les ressources minérales de la province ont fait l'objet de vastes et intensives recherches. En matière d'exploitation forestière, les mesures en vue d'obtenir un rendement maximum et soutenu des forêts ont continuées et la nouvelle loi sur la conservation des petits arbres pourvoient à ce que l'exploitation se fasse de manière à maintenir la futaie. Une Division des pêcheries intérieures a été établie et la Commission des prêts aux pêcheurs a consenti des prêts pour la modernisation des bateaux et des agrès. Le tourisme a été encouragé par la publicité aux Etats-Unis et par des prêts pour améliorer les commodités offertes aux touristes. L'industrie manufacturière a été aidée par la préparation d'un répertoire et par des prêts de capitaux pour fins de modernisation et d'expansion.

Le ministère provincial du Travail a aidé à la formation professionnelle des anciens combattants et prépare un code de législation ouvrière. Il a été pourvu à l'établissement d'écoles rurales et d'écoles secondaires et l'institution d'un cours de génie chimique au Collège technique de la Nouvelle-Ecosse a été annoncée. En matière de santé publique, des traitements gratuits ont été institués au bénéfice des tuberculeux dans des institutions, les plans en vue d'établir un programme plus intense de dépistage sur place ont été amplifiés et les hôpitaux, en général, sont en voie d'expansion. Une étude de la répartition des fonctions entre les autorités municipales et provinciales a été préparée et une aide en matière d'urbanisme a été accordée aux conseils municipaux. Les pénuries ont entravé le programme routier, mais un nombre considérable de milles de voie ont été aménagés